

Les enfants d'abord



Représentants des Parents d'élèves

www.lesenfantsdabord77.fr

Numéro 10 novembre 2014



Edito

Cela ne vous aura pas échappé, de nombreux changements ont eu lieu cette année : école le mercredi matin, mise en place des NAP, et un nouveau prestataire : Charlotte Loisirs. Bien entendu, tout changement entraîne des difficultés et des incompréhensions entre les différents acteurs. Mais, après une réunion fort constructive qui a eu lieu entre la commission enfance/jeunesse et l'association nous avons pu mettre en place les moyens nécessaires afin d'optimiser nos échanges et améliorer notre collaboration dans l'intérêt commun « nos enfants » (documents de liaison, réunions régulières...). C'est donc dans un climat apaisé que ce récréation a été conçu.

Côté manifestations nous avons mis en place le premier forum des associations en septembre. D'autres idées nous trottent dans la tête, mais il est encore trop tôt pour en parler. Alors pour le moment, petit flash back sur l'année passée.

Bonne lecture !

Yann Bensegueni, Président de l'association

Fêtes de juin 2014 – Spectacle et Kermesse



Le dernier week-end de juin fut bien chargé côté spectacles ! Le vendredi soir les enfants de l'école maternelle ont proposé à leurs parents un spectacle à la Villa Cappella suivi de la chorale. Les festivités se sont terminées par un pot de l'amitié.

Le lendemain, les parapluies et les manteaux étaient sortis pour la kermesse de l'élémentaire, mais le ciel a été indulgent et a permis aux enfants de nous offrir un beau spectacle sur le thème des transports.

Par la suite, c'est dans l'enceinte des bâtiments que les enfants ont pu jouer aux différents stands proposés, et malgré la pluie, ils ont eu une belle fête.

Faute de monde, les stands buvette, barbecue et paniers garnis n'ont pas été pris d'assaut et les recettes sont en baisse comparativement aux autres années. Les gagnants des paniers garnis ont sans doute apprécié le manque de concurrence, et nous espérons que les gagnants du séjour en ont déjà profité. Qu'ils n'hésitent pas à nous envoyer une photo souvenir !

Bilan de l'association – 2013/2014

Actions	Dépenses	Recettes	Bénéfices
Stand – Marché de Noel	19€	275,18€	256.18€
Vente de gâteaux (école primaire)	-	330,50€	330,50€
Vide-Dressing	23,25€	224,60€	201,35€
Panier garni – kermesse (primaire)	-	90€	90€
Barbecue – kermesse (primaire)	93,51€	210€	116,49€
TOTAL	135,76€	1130,28€	994,52€

TOTAL ELEMENTAIRE : 765,75€

TOTAL MATERNELLE : 228,76€

Les bénéfices de cette année sont en nette baisse comparativement à l'année passée et ne nous permettent pas d'offrir un spectacle à l'école élémentaire. Un co-financement d'un spectacle entre l'école et l'association est à l'étude. Plus d'informations dès que nous en avons !



à tous les parents pour leur participation avec une mention spéciale pour les mamans pâtissières qui répondent toujours présentes pour nos ventes de gâteaux qui constituent une part importante de notre budget.

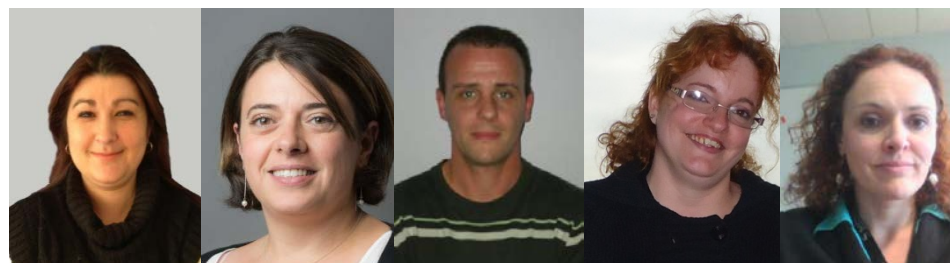
Trombinoscope des Représentants de Parents d'Elèves

Ecole Maternelle

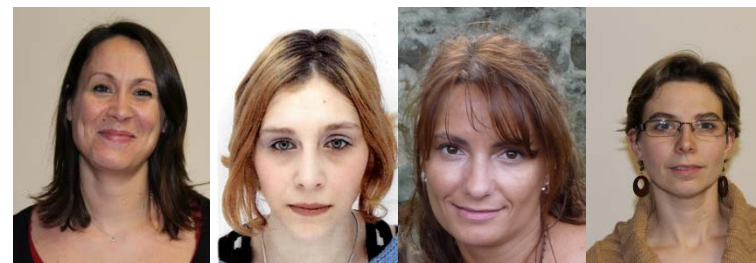


De gauche à droite : Yann Bensegueni, Séverine Charbonnier Buiche, Sonia Housseau, Jennifer Martins et Aurélie Papasian

Ecole Elémentaire



De gauche à droite : Stéphanie Almeida, Isabel Assureira, Yann Bensegueni, Sonia Housseau et Nelly Ichard-Vasse



De gauche à droite : Patricia Ledu-Platon, Jennifer Martins, Sylvie Mathieu et Aurélie Papasian

Compte-Rendu du Conseil de l'École Élémentaire Lundi 3 novembre 2014

Présents :

Enseignants : Mmes Audoux, D'Autreville, Deslais, Génart, Greiner, Pouilly et Mr Simon

Représentants de parents d'élèves : Mmes Assureira, Housseau, Ledu-Platon, Martins, Papasian & Monsieur Bensegueni

Mairie : Mme Sauvagnac, Adjointe aux Affaires Scolaires & Mr Etifier
Mme Hullah, DDEN

Le conseil débute par une présentation des membres présents.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école est distribué à l'ensemble des membres présents. Il s'agit d'un extrait du règlement type d'une douzaine de pages qui est disponible auprès de Mr Simon pour les parents qui souhaiteraient le consulter. Cette année, la charte de la laïcité sera ajoutée en annexe au règlement.

Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison prochainement.

EFFECTIFS ET REPARTITION

L'école compte à ce jour 174 élèves ce qui représente une moyenne de 24,8 élèves par classe. La répartition par niveau est la suivante :

25 CP	39 CE1	39 CE2	32 CM1	39 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

A la fin de l'année 39 CM2 partiront au collège et 28 CP devraient arriver. La perte serait donc de 11 élèves, ce qui donne un effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2015 de 163 élèves soit une moyenne de 23,2 élèves par classe.

COOPERATIVE SCOLAIRE AU 03/11/14

En banque : 5336€

En caisse : 62€

Actif : 5400€

SORTIES SCOLAIRES

Exposition Grande Guerre

Lundi 10 novembre, toutes les classes se rendront à la Villa Capella pour visiter l'exposition sur la Première Guerre Mondiale.

Classe Découverte

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 partiront à Espins dans le Calvados du 16 au 20 mars 2015. Les enfants iront à la découverte du littoral et de certains sites liés à la Seconde Guerre Mondiale.

KERMESSE

Bilan de la kermesse de juin 2014 :

Dépenses : 577,66€

Recettes : 1574€

Bénéfice : 996,34€

La kermesse de cette année devrait avoir lieu le samedi 27 juin.

BILAN DE L'ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD »

Mr Bensegueni présente le bilan de l'association « les enfants d'abord ».

Mr Bensegueni explique que cette année les bénéfices ne permettent pas à l'association d'offrir un spectacle aux écoles. En effet, l'association est soucieuse d'offrir un spectacle de qualité qui puisse convenir à tous les enfants du CP au CM2 et malheureusement tous les devis reçus tournent autour de 1000€ et ne rentrent pas dans le budget de l'association. Par conséquent, la proposition est la suivante : dans la mesure où une kermesse commune aux deux écoles serait organisée, et en accord avec les deux directions, l'association propose de prendre à sa charge toutes les dépenses. Les enseignants en prennent note et remercient l'association. Toutefois, ils préfèrent tout de même un spectacle car les enfants ont peu de sorties. Ils demandent si un co-financement d'un spectacle serait possible. Mr Bensegueni est tout à fait d'accord pour financer un spectacle à hauteur du budget disponible. Mr Simon contactera Mr Bensegueni à ce sujet rapidement.

DIVERS

Le festival du livre aura lieu du 30 mars au 4 avril 2015.

QUESTIONS DES PARENTS

1. Lors du dernier conseil d'école (juin 2014), nous avons abordé le problème des fuites d'eau dans les toilettes de l'élémentaire et du centre de loisirs. Des réparations étaient prévues pour l'été, ont-elles été réalisées ?

Oui, les réparations ont été faites pendant l'été au rez-de-chaussée. Les enseignants informent la mairie que de nouveaux soucis sont constatés dans les WC du 1^{er} étage.

2. Il arrive que les bus scolaires qui se garent le long des places de parking bloquent des personnes qui doivent se rendre à leur travail. Est-il envisageable d'aménager un véritable arrêt de bus ?

Mme Sauvagnac précise que le trottoir le long des HLM n'appartient pas à la mairie et qu'il n'est donc pas possible d'aménager un arrêt. Des représentants expliquent qu'il arrive que les bus stationnent plus longtemps que nécessaire le matin et/ou l'après-midi et que cela gêne les personnes garées qui doivent partir. Les parents demandent s'il est possible de demander au bus de déposer les enfants au niveau du « haricot » comme c'était le cas à l'époque du collège. Cela pourrait être envisagé, mais cela demanderait aux parents de ne plus utiliser cet endroit comme « dépose minute ». Normalement, le car devrait simplement déposer les enfants et repartir aussitôt, si des parents constatent qu'un bus stationne trop longtemps ils sont priés de relever la date et l'heure et de transmettre au Président de l'association qui fera la liaison avec la mairie. Mme Sauvagnac se chargera ensuite de contacter les Cars Bleus.

3. Comment l'école gère-t-elle la violence : gestes, menaces et insultes que peuvent infliger les grands sur les petits lors de la récréation ?

La violence est gérée au cas par cas en fonction de l'acte commis et de l'enfant en cause. Quoi qu'il en soit si un enfant est victime de violences la meilleure marche à suivre est de contacter directement l'enseignant de cet enfant afin de l'alerter et d'en discuter. Le cahier de liaison peut servir à cette communication, et les parents peuvent également demander à rencontrer les enseignants. Il ne faut pas hésiter à inciter les enfants à aller voir les adultes qui interviendront s'ils sont alertés, en effet toutes les violences ne sont pas visibles comme par exemple les violences verbales.

Par ailleurs, Mr Simon précise que pendant le temps scolaire les récréations entre les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2 sont distinctes, sauf pour les temps d'accueil du matin et du midi. La seule récréation commune se passe sur le temps de la cantine et si des problèmes sont constatés pendant cette pause méridienne il faut en référer au Wagon des Loisirs qui en a la charge.

Mme Sauvagnac ajoute que dès lors que des incidents ont lieu pendant la pause méridienne et sont signalés en mairie avec un nom, un courrier est fait le jour même aux parents pour non-respect du règlement.

4. Le chemin entre le stade et les écoles est infesté de crotte de chiens et est impraticable. Peut-il être nettoyé ?

Il appartient à chacun de faire preuve de civisme car des « toutounet » existent à La Chapelle mais ne sont pas suffisamment utilisées. Il est impossible de nettoyer quotidiennement ce chemin.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 5 mars 2015 à 18h00.
La séance est levée à 19h10



12 décembre – marché
de Noël de l'école
maternelle



14 décembre -
retrouvez-nous au marché de Noël de La Chapelle La Reine !



Le chemin entre le stade et l'école élémentaire est jonché de crottes de chiens. La nuit tombant de plus en plus tôt, nos enfants et nos poussettes doivent essayer de se frayer un chemin sur ce terrain miné. Nous rappelons aux propriétaires que des « toutounet » existent à La Chapelle et qu'il faut les utiliser !

L'association Lou'Ange a pour but d'apporter aide et soutien aux parents confrontés au deuil périnatal : aide à la reconnaissance civile des enfants nés sans vie ou mort-nés, mais surtout la confection de layettes et de couffins offerts aux structures hospitalières et aux parents qui en font la demande, afin d'accompagner dignement bébé dans son dernier voyage.



Afin de trouver des fonds, l'association organise une collecte de stylos usagés qui seront recyclés en matières premières. Vous pouvez déposer vos stylos à l'école maternelle.

Nous existons grâce à nos membres actifs. Si vous souhaitez vous engager dans



l'association sans forcément être représentant de parents d'élèves, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de vous pour organiser des manifestations.